Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 035-213500770-20260321-D202615-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Chelun

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A la majorité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de Chelun
Le : 27/03/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 21 Mars à 10:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Chelun s'est réuni à la salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SORIEUX Christian, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents :
M. SORIEUX Christian, Maire, Mmes Perrin Denise, Demy Sandra, Hourmant Cécile, Tétrel Myrtille, MM Faucheux Régis, Meneust Fabien, Delanoë Jean-Marie, Poix Jérôme, Edwardes Alexandre

Excusée : Voloch Wendy (procuration à Monsieur Christian Sorieux)

A été nommée secrétaire : Sandra DEMY

2026-15 – Désignation des représentants pour le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal désigne les délégués suivants :

- **Délégué titulaire :** Régis Faucheux
- **Délégué suppléant :** Christian Sorieux

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2026

Le Maire
Christian SORIEUX

MAIRIE DE CHELUN 35640

Secrétaire de séance
Sandra DEMY

Publicité des actes de la commune par publication papier le 26/03/2026